**SUGGESTION DE TEXTE À LIRE**

**LORS DE LA MESSE DES RAMEAUX**

**À lire le dimanche 10 avril, jour de la fête des Rameaux – à lire par le prêtre**

Chers amis,

La campagne 2022 du Denier de l’Église a commencé le 12 mars. Dans le contexte difficile, marqué par le Covid et les conflits internationaux, le retard par rapport aux années précédente se fait déjà ressentir. **Nous sommes actuellement à -19% par rapport à l’année dernière, à la même date.**

Cette situation très compliquée pèse sur le fonctionnement de l’Eglise. Je vous rappelle que l’Eglise ne reçoit aucune subvention de l’Etat ou du Vatican. Les dons constituent sa principale ressource.

Pour continuer à diffuser la Parole de Dieu auprès du plus grand nombre, nous avons besoin de vous. Le Denier me permet de recevoir un traitement, ainsi que tous les prêtres de notre diocèse. Il permet de former les futurs prêtres et les acteurs de la mission, de rémunérer les personnels laïcs. En résumé, le Denier permet aux personnes engagées au service de la Mission d’agir concrètement, pour nous tous !

*S’il vous reste des dépliants :* Vous trouverez à l’entrée de l’église un dépliant. Il vous donnera toutes les informations nécessaires sur le Denier. Il vous présentera, par exemple, les nouvelles modalités fiscales relatives aux réductions d’impôts, dont le taux a été augmenté à 75%.

*S’il vous reste des dépliants : Montrez le tract quand vous lisez ce passage. Ce paragraphe nécessite que les tracts soient posés au fond de l’église. Changez-le si les tracts ont été posés sur les bancs ou si vous le distribuez*

Vous pouvez également faire votre don en ligne sur www.donnons-lille.catholique.fr

Nous comptons sur votre soutien et vous remercions par avance pour votre contribution. Je reste à votre disposition pour toute question.